

GARANTIES	REMBOURSEMENTS
Dans la limite des frais réellement engagés le remboursement de la Sécurité Sociale Est inclus	
HOSPITALISATION MÉDICALE – CHIRURGICALE – MATERNITE	
- Frais de séjour	TM
- Actes chirurgicaux et d'anesthésie	TM
- Actes chirurgicaux d'obstétrique	NEANT
- Forfait maternité par enfant né ou adopté	FRAIS RÉELS
- Forfait journalier en médecine – chirurgie – convalescence - maternité : durée illimitée	NEANT
- Chambre particulière en médecine – chirurgie – convalescence - maternité : durée illimitée - remboursement maximum par jour	NEANT
- Lit d'accompagnant durant 20 jours (enfant < 16 ans) maxi x jour	TM
- Hospitalisation à domicile	FRAIS RÉELS
- Forfait journalier en Établissements et Services pour maladies nerveuses, mentales ou psychiatriques - maximum de 90 jours par an et par personne	NEANT
- Chambre seule en Établissements et Services pour maladies nerveuses, mentales ou psychiatriques - maximum de 90 jours par an et par personne	
FRAIS MÉDICAUX	
Médecins Généralistes et Spécialistes - Consultations - Visites	TM
- Actes de chirurgie (en ambulatoire)	TM
- Actes Techniques Médicaux	TM
Auxiliaires médicaux (actes réalisés par un kinésithérapeute, orthophoniste, infirmier, etc. ...) - Transport du malade	TM
Laboratoires - Analyses	TM
Radiologie - Actes d'imagerie - d'échographie - IRM - Scanner	TM
- Médecines alternatives non remboursées par le R.O Ostéopathe - Chiropracteur - Naturopathe - Phytothérapeute - Acupuncteur - Psychothérapeute - Méthode Feldenkrais	NEANT
PHARMACIE	
- Pharmacie remboursée à 35% et 65%	TM
- Vaccins non remboursés par le R.O	NEANT
PREVENTION ET SERVICES	
- Ostéodensitométrie non remboursée SS	NEANT
- Sevrage tabagique	NEANT
- Dépistage du cancer du colon non remboursé SS	NEANT
- Dépistage du cancer du col de l'utérus non remboursé SS	NEANT
- Test infection urinaire (1 test par an et par bénéficiaire)	NEANT
DENTAIRE	
- Soins	
- Orthodontie remboursée par le R.O	TM
- Prothèses remboursées par le R.O	
- Prothèses et implants non remboursées par le R.O	NEANT
- Maximum x an et x personne	500€ les soins - 1000€ l'ensemble des prothèses, implants et orthodontie
OPTIQUE	
- Verres, montures, lentilles remboursés par le R.O	TM
- Forfait supplémentaire pour les verres, montures et lentilles (remboursés ou non par le R.O - Chirurgie correctrice pour la myopie - presbytie - hypermétropie	NEANT
Bonus Fidélité	Bonus applicable sur la troisième année = majoration de votre forfait optique ci dessus de 50% À l'assuré n'ayant pas fait usage de cette garantie pendant 2 ans.
- Complément de forfait pour les corrections supérieures à 6 dioptries (sur présentation de la prescription et de la facture)	NEANT
Bonus Fidélité	Bonus applicable sur la troisième année = majoration de votre forfait optique ci dessus de 50% À l'assuré n'ayant pas fait usage de cette garantie pendant 2 ans.
PROTHÈSES MÉDICALES	
- Orthopédie, Acoustique, autres prothèses et appareillages remboursés par le RO	TM
- Forfait en complément pour les appareils auditifs	NEANT
CURE	
- Cures thermales	TM

R.O. : Régime obligatoire de sécurité sociale

TM : Part comprise entre le remboursement du Régime Obligatoire et la Base de Remboursement
Secteur non conventionné : non garanti.

En cas de frais hospitaliers engagés à l'étranger, notre participation est limitée à 200% du montant remboursé par le Régime Obligatoire.

Dans le cadre de la réforme de la Sécurité Sociale et de l'entrée en vigueur progressive de la CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux), SMI pourra être amenée à modifier en cours d'année, l'expression des garanties ci-dessus et à adapter leur mode de liquidation.

Les présentes garanties sont susceptibles d'évoluer en fonction des règles relatives aux contrats dits responsables » fixées par l'article L.871-1 du Code de la sécurité sociale et ses textes d'application et ce, afin de conserver le bénéfice des avantages fiscaux et sociaux accordés à ce type de contrat.